

Communiqué de presse

Le 13 mars 2020

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE MOBILISÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

Le Département des Hauts-de-Seine se mobilise pour organiser et assurer la continuité du service public sur son territoire. Afin de soutenir l'effort de solidarité nationale, une solution de garde d'enfants sera également proposée aux professionnels de santé du territoire afin de faciliter leur mobilisation, ainsi que le déblocage en urgence de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Les services de solidarités territoriales sont ouverts sur l'ensemble du département pour accueillir le public le plus fragile, quelle que soit la demande, tout comme le service d'évaluation des mineurs non accompagnés et la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Les rendez-vous physiques déjà fixés non urgents seront assurés dans la mesure du possible par téléphone et messagerie. Les demandes d'aides (APA, prestation de compensation du handicap, aides financières) ainsi que le suivi de l'accompagnement médico-social des publics, ne représentant pas un caractère d'urgence sont traitées par voie dématérialisée (notamment via les télé-procédures). Pour les situations le nécessitant, des visites à domicile sont prévues.

Le Département des Hauts-de-Seine et l'Académie de Versailles conjuguent leurs efforts afin de permettre une continuité pédagogique pour les collégiens. Tous les établissements bénéficient d'équipements numériques fixes ou mobiles. Les élèves peuvent retrouver dans l'Environnement Numérique de Travail :

- > les informations du collège mises à jour,
- > le lien avec le collège par la messagerie,
- > les cours, devoirs mis à disposition par les enseignants,
- > les ressources pédagogiques dont l'outil de soutien scolaire Enseigno, les magazines Playbac...

Afin de soutenir l'effort de solidarité nationale :

- > **les places libres chez les assistantes maternelles du territoire seront proposées aux professionnels de santé des Hauts-de-Seine** pour faciliter leur mobilisation (environ 100 places),
- > **l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)** pour l'accompagnement des personnes âgées dans leur retour à domicile **sera débloquée en urgence**, permettant ainsi de libérer des lits en milieu hospitalier,
- > les agents départementaux logés au sein des collèges assureront, si besoin, l'accueil des enfants des professeurs et des personnels administratifs,
- > les collégiens en internat confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance sont pris en charge, selon les situations, par des assistants familiaux.

Par ailleurs, par mesure de précaution, **la programmation et les activités des musées départementaux sont suspendues** (Musée du Domaine départemental de Sceaux, Jardin du Musée départemental Albert-Kahn, Parc et Maison de Chateaubriand à Châtenay-Malabry).

Contact presse

Amélie CHABUET

tél. : 01 47 29 35 78

mob : 06 60 06 28 89

courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr